



CONTRE LE PASSE SANITAIRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS CULTURELS :

TOUTES ET TOUS EN GREVE LE 1^{er} DECEMBRE !

La mise en place du passe peut "*dégrader fortement le service public dont la richesse réside dans la qualité du lien humain.*"- Eric Piolle, maire de Grenoble, 13 août 2021

Le maintien du dispositif de contrôle dans nos équipements continue de contrevenir aux missions des bibliothèques, qui étaient considérées essentielles il y a un an lors du reconfinement, et de pénaliser les publics pour qui elles sont justement indispensables. Son extension aux 12-17 ans depuis le 30 septembre a pour conséquence de priver une partie des enfants d'un accès libre et gratuit au savoir et à la culture et, pour certain.e.s, du seul endroit propice à l'étude.

Pour manifester leur souci du service public et défendre leurs missions essentielles, les bibliothécaires, soutenu.e.s par un grand nombre d'artistes (professionnel.le.s de la littérature jeunesse et adulte, du 9e art, conteur.se.s, comédiens...), se sont mobilisé.e.s partout en France le 10 novembre pour une troisième journée nationale, rejoint.e.s par le public et des personnels de la culture.

Depuis sa mise en place à l'entrée de toutes les médiathèques, c'est la plupart du temps aux agents et agentes d'effectuer ce contrôle au détriment de leurs autres missions dont l'accueil du public, alors que les équipes sont déjà parfois, comme à Paris notamment, en sous-effectif. De plus, l'achat d'appareils de lecture des passes, qui a grevé les budgets, a eu des conséquences sur d'autres pans de l'activité : réductions, voire suppressions de budgets d'acquisition, de reliure, d'équipement... Et partout, les bibliothèques ont perdu une grande partie de leur fréquentation. Mais aussi de leur personnel ! Le 2 octobre, selon l'enquête de l'ABF, on dénombrait 39 démissions, 98 demandes de disponibilité, 293 arrêts de/et 47 demandes de congés et certaines structures en milieu rural sont même fermées depuis le 30 septembre! Qu'en est-il aujourd'hui alors que le passe est étendu aux enfants et que les tests sont devenus payants ?

Cette situation devrait alerter nos collectivités sur le renforcement des inégalités sociales, et doit être suivie de réponses politiques pour désamorcer cette nouvelle aggravation des inégalités. A celle-ci se rajoute d'ailleurs une inégalité territoriale puisque plusieurs villes ont décidé d'accueillir

tous.tes les enfants sans restriction et que par conséquent un.e collégien.ne lyonnais.e peut aller lire, emprunter les ouvrages préconisés par les enseignant.e.s et faire ses devoirs dans sa bibliothèque de quartier mais pas un.e collégien.ne parisien.ne ou bordelais.e.

La décision d'appliquer ce dispositif au secteur de la culture mais d'en exempter certaines (BnF, BPI, bibliothèques universitaires et spécialisées, bibliothèques départementales), ainsi que les meetings politiques, les transports en commun et tous les commerces, y compris les centres commerciaux, est incohérente. D'un point de vue sanitaire, les bibliothèques municipales sont des lieux bien plus sûrs puisque les dispositifs tels que gel à l'entrée, port du masque, nombre de places assises limité été intégrée par le personnel et les usager.e.s depuis des mois et ont fait leur preuves.

C'est pourquoi la Fédération SUD Collectivités Territoriales, le syndicat SUD Culture et médias Solidaires, la CNT et le STUCS CNT appellent à élargir le mouvement et déposent un préavis de grève reconductible à compter du **1^{er} décembre**. Il concerne tous.te.s les agent.e.s titulaires et non titulaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics et appellent à la grève pour les salarié.e.s du secteur privé.

Mobilisons-nous, personnels des bibliothèques et agent.e.s, salarié.e.s de la culture, mercredi 1^{er} décembre :

- contre le passe sanitaire dans toutes les bibliothèques , aussi bien pour les personnels que pour les usagères et usagers
- contre toute sanction ou menace de sanction contre les personnels
- pour que nos missions soient recentrées sur notre vrai métier : l'offre documentaire, l'information, l'action culturelle, l'accueil de toutes et tous dans les meilleures conditions et sans discrimination
- pour que l'ensemble des services publics soient accessibles librement et sans condition, ce qui nécessite aussi des moyens financiers, du personnel titulaire en nombre suffisant et des mesures efficaces de protection sanitaire (ventilation, masques...)

Nous invitons les enseignant.e.s, les personnels des services publics et culturels, les artistes... et tous les autres secteurs professionnels concernés directement ou indirectement par le passe sanitaire à soutenir et rejoindre la lutte !

Depuis fin août, les bibliothécaires de Grenoble sont mobilisé.e.s contre l'application d'une mesure discriminatoire que le maire, dans ses déclarations d'août, semblait dénoncer.

Pourtant, ce même maire convoque 12 agent.e.s pour des entretiens préalables à des sanctions disciplinaires les 16, 23 et 26 novembre 2021,

Si nous appelons à une nouvelle journée de mobilisation nationale le 1er décembre, d'ici là, nous invitons à des actions de solidarité (débrayage d'une heure par exemple) avec les agents et agentes qui subissent des sanctions, notamment à Grenoble et ailleurs, où d'autres collègues font aussi l'objet de sanctions sans que personne ne s'en émeuve.

Grenoble : « *Les sanctions vont tomber. Il serait temps de faire plier ces agents indisciplinés, tout de même ! La casse du service public, en marche depuis plusieurs années, commence par la casse de ses agent.e.s, et notre employeur Eric Piolle s'y emploie avec application et zèle. Notre expertise n'a plus court, nous devons exécuter sans nous poser de questions. Obéissance, devoir de réserve, sens du devoir, voilà les mots clés qu'on nous assène au quotidien. Dans nos équipements, terminés l'accueil universel, inconditionnel, gratuit et sans justification. Fini "l'aller vers", le troisième lieu, l'espace de convivialité. On doit se plier à des injonctions même si elles créent des inégalités d'accès, même si elles excluent et particulièrement les plus précaires. On nous demande, sous un prétexte "sanitaire", de devenir des auxiliaires de police et d'exécuter des tâches sans poser de question. Au-delà de la question du pass et des sanctions, ce sont les questions des services publics et des missions de ses agent.e.s qui sont en jeu. Il y a une question de société, et elle ne se pose pas seulement aux agent.e.s de service public : est-ce de ce monde-là que nous voulons, est-ce ça le "monde d'après" tant attendu : travaille, consomme et ferme ta gueule ? (...) Le service public est un bien commun, c'est aussi et surtout un socle de solidarité, cela doit le rester. Ce n'est pas seulement à nous, agent.e.s de service public d'agir, c'est à nous tous de le défendre. » Extraits du communiqué « Bibliothécaires de Grenoble en lutte »*

Pour soutenir les bibliothécaires grenoblois.e.s en lutte, une caisse de grève :
<https://tinyurl.com/yukvy8fa>

Mardi 16 novembre, 18h30 - 20h30, réunion publique à la Bourse du travail de Paris : "Passé sanitaire, arme sécuritaire : résister et rester solidaires"?

Pétition à signer pour une bibliothèque accessible à tous et toutes :

<https://www.change.org/p/monsieur-le-premier-ministre-pour-une-biblioth%C3%A8que-accessible-%C3%A0-tous>

Site internet du collectif "bib sans pass" à consulter : <https://bibsanspass.wixsite.com/website>
Facebook des "bibliothécaires mobilisés" :

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100072673625656>

Compte Instagram : @Bibpourtous : <https://www.instagram.com/bibpourtous/>

RAPPEL : le préavis déposé par **SUD Culture Solidaires** couvre les personnels des établissements relevant du ministère de la Culture jusqu'au 30 décembre. La **Fédération SUD CT** dépose des préavis journaliers reconductibles, afin que chacune et chacun puisse se mettre en grève dans l'intervalle. Dans la Fonction Publique Territoriale, vous pouvez gréver une ou deux heures ou 1/2 journée ou journée. Seul le temps exact déclaré doit vous être retiré, pas plus.